



## Soutenir les projets durables et les technologies vertes

### BÉNÉFICIAIRES

**PME – ETI**

**GRANDS COMPTES**

### CONTRAT COMMERCIAL

Part française ≥ 20 %

### AVANTAGES

- Maximisation de l'assiette financée garantie<sup>(1)</sup>
- Suppression des frais d'études pour les opérations de financement de projet d'un montant ≤ à 50 M€ ou portés par des ETI ou PME

## CRITÈRES D'ELIGIBILITÉS

Projet dont le secteur est visé par la Taxonomie européenne sur les activités durables :

Apportant une contribution significative à l'un des 2 objectifs environnementaux suivants :

#### 1. ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Réduction des gaz à effet de serre ou dont les niveaux correspondent aux meilleures performances du secteur ou de l'industrie

#### 2. ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Solutions d'adaptation aux événements climatiques extrêmes (canicule, inondation, intempérie)

Et n'ayant pas d'impact négatif sur les 4 autres objectifs environnementaux :

- protection des ressources aquatiques et marines ;
- transition vers une économie circulaire ;
- prévention et contrôle de la pollution ;
- protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

### DOCUMENTS UTILES :

- [Taxonomie européenne sur les activités durables](#)
- Critères de performance par secteur : [objectif d'atténuation du changement climatique](#) et [objectif d'adaptation au changement climatique](#)

<sup>(1)</sup> Dans la limite des règles de l'arrangement OCDE